

COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTRÉAL



RAPPORT DE L'EXERCICE FINANCIER

**DU 1^{ER} DÉCEMBRE 1964,
AU 30 AVRIL 1965.**

COMMISSION DE TRANSPORT

DE MONTRÉAL

COMMISSAIRES

Président et
gérant général : Lucien L'Allier, ing.

Commissaires : Robert Hainault, m.c.
R. Marcel Lafaille, c. d'a. a.

Commissaires adjoints : Armand Lambert, c.a.
P. Emile Morissette, ing.
Lucien Toupin, c.a.

COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

RAPPORT

de l'exercice du 1er décembre 1964

au 30 avril 1965

La Commission de transport de Montréal a l'honneur de soumettre aux autorités de la ville de Montréal et des cités et villes du district métropolitain, le rapport de son administration pour l'exercice du 1er décembre 1964 au 30 avril 1965.

MONSIEUR LUCIEN TOUPIN, C.A.
commissaire adjoint

Au cours de la dernière session, la composition de la commission a été modifiée par la loi 13-14 Elizabeth II, chapitre 86 et il en est résulté l'addition d'un commissaire adjoint pour représenter les cités et villes du district métropolitain.

En conséquence de cette loi, monsieur Lucien Toupin, c.a., a été nommé commissaire adjoint le 15 octobre 1965 lors d'une assemblée des maires et représentants des cités et villes du district métropolitain. Monsieur Toupin prêta serment d'office le 20 octobre 1965.

Monsieur Toupin possède une expérience de vingt-cinq années dans les affaires municipales, dont dix-huit à titre de gérant de la cité de Saint-Laurent.

EXERCICE FINANCIER DE CINQ MOIS

En vertu de la loi 12-13 Elizabeth II, chapitre 74 qui a été sanctionnée le 14 mai 1964, et qui modifie la loi constitutive de la commission, l'exercice financier de la commission doit se terminer en même temps que celui de la ville de Montréal, soit le 30 avril de chaque année. Afin de se conformer à ces nouvelles dispositions, l'exercice financier rapporté ne couvre qu'une période de cinq mois.

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

Les revenus de l'exercice clôturé le 30 avril 1965 sont de \$18,400,037, dont \$17,727,039 proviennent des passagers. Les recettes de passagers excèdent de \$1,372,703 celles de la période correspondante de cinq mois de l'année antérieure. Cette augmentation est l'effet de l'augmentation de tarif du 27 mars 1965, et d'un accroissement de 1,872,993 passagers.

Comme les dépenses de l'exercice se chiffrent à \$17,753,275, le surplus d'exploitation de l'exercice s'établit à \$646,762. Ces montants ne tiennent cependant pas compte des salaires et bénéfices rétroactifs consentis par la commission subséquemment qui s'élèvent à \$1,500,000 pour l'exercice.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ

Le déficit accumulé était de \$1,324,655 au 30 novembre 1964. Le surplus d'exploitation de l'exercice s'élève à \$646,762. La vente d'immeubles a dépassé de \$17,278 leur valeur aux livres, et la prime sur débentures

achetées pour fonds d'amortissement a coûté \$19,303. Compte tenu de ces transactions, le déficit accumulé au 30 avril 1965 s'établit à \$679,918. Ce montant ne tient pas compte de salaires et bénéfices rétroactifs au montant de \$2,900,000 consentis par la commission subséquentement pour la période du 12 juillet 1964 au 30 avril 1965.

BILAN AU 30 AVRIL 1965

Depuis le début de son administration, la commission a respecté tous ses engagements concernant le fonds d'amortissement de chacune de ses émissions de débentures. De plus, la commission s'est acquittée par anticipation de ses versements aux fonds d'amortissement, en déposant chez le directeur des finances de la ville de Montréal, des débentures rachetées et annulées au montant de \$6,745,000.

La commission détenait aussi des débentures achetées en anticipation du fonds d'amortissement pour une valeur nominale de \$613,000.

AUGMENTATION DU TARIF

A l'occasion de l'augmentation du tarif qui est entré en vigueur le 27 mars 1965, la commission a inauguré une nouvelle politique de vente de billets, soit l'escompte pour les achats de carnets de 20 à 30 billets et l'offre pour la première fois de carnets de billets aux enfants de la zone centrale ainsi qu'aux adultes et enfants des autres zones.

Ci-après le nouveau tarif qui a remplacé les taux en vigueur depuis le 24 août 1958.

Zone centrale

Anciens taux: 20 cents en monnaie; 2 billets pour 30 cents.
écoliers : 7 cents en monnaie; 5 billets pour 30 cents.

Nouveaux taux: 20 cents en monnaie; 5 billets pour 90 cents
ou 20 billets pour \$3.50.
écoliers : 10 cents en monnaie; 6 billets pour 50 cents
ou 25 billets pour \$2.00.

Autres zones

Anciens taux: 10 cents en monnaie; 4 billets pour 30 cents.
écoliers : 6 cents en monnaie; 6 billets pour 30 cents.

Nouveaux taux: 15 cents en monnaie; 5 billets pour 50 cents
ou 21 billets pour \$2.00.
écoliers : 10 cents en monnaie; 7 billets pour 50 cents
ou 30 billets pour \$2.00.

La zone intermédiaire du pont Jacques-Cartier a été éliminée, alors que l'Ile Sainte-Hélène a été rattachée à la zone centrale. Les correspondances de la zone centrale permettent depuis de se rendre jusqu'à l'île.

Les taux des services express de la CIM ont été également modifiés dans la même proportion et s'établissent maintenant comme suit: Lignes 1-E-St-Denis et 8E-Allard, 30 cents; lignes 10E-LaSalle, 11-E-Westminster, 12-E-Côte St-Luc, 16-E-St-Laurent et Forum-Football, 40 cents; et les lignes 2E, 3E et 4E-Lachine, 20E-Pie IX et 25-E-Pointe-aux-Trembles, 45 cents.

REMERCIEMENTS

La commission rend hommage aux autorités de la ville de Montréal et des cités et villes du district métropolitain pour la précieuse collaboration qu'elles lui ont accordée. Elle exprime ses remerciements à la presse, la radio et la télévision qui lui ont permis de bien informer le public et particulièrement les usagers du transport urbain.

Les commissaires apprécient le dévouement et la loyauté manifestés par le personnel durant l'exercice financier.

RESPECTUEUSEMENT SOUMIS

Le président et gérant général,

(signé) LUCIEN L'ALLIER, ing.

Les commissaires,

(signé) ROBERT HAINAULT, m.c.

(signé) R. MARCEL LAFAILLE, c. d'a.a.

Les commissaires adjoints,

(signé) ARMAND LAMBERT, c.a.

(signé) P. EMILE MORISSETTE, ing.

(signé) LUCIEN TOUPIN, c.a.

Montréal, le 15 décembre 1965.

ÉTATS FINANCIERS

COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTREAL*

BILAN

AU

30 AVRIL 1965

ACTIF

DISPONIBILITES:

Encaisse	\$	832,175	
Valeurs négociables au prix coûtant et intérêts courus (Valeur du marché \$13,411,327)		13,381,708	
Comptes à recevoir		372,115	
Hypothèques à recevoir		35,208	
Fournitures et pièces de rechange, au prix coûtant, moins provision pour désuétude		<u>941,200</u>	\$15,562,406

IMMOBILISATIONS:

Immeubles, installations et matériel roulant	\$66,972,439	
Moins: Amortissement accumulé	<u>34,519,776</u>	32,452,663

AUTRES ACTIFS:

Avances aux bureaux de vente de billets et aux chauffeurs	\$	535,047	
Frais payés d'avance et frais différés		621,776	
Coût des études et travaux relatifs à l'établissement d'un système de métro - Voir note (2)		181,594	
Escompte sur débetures et dépenses, moins amortissement		1,803,386	
Valeur aux livres des actifs immobilisés expropriés dont le règlement final est en suspens, moins dépôts reçus		<u>360,406</u>	3,502,209

\$51,517,278

*Conformément à loi 14 Geo. VI, Chap. 79 et ses amendements, tous les biens meubles et immeubles de la Commission sont la propriété de la Ville de Montréal.

NOTES:

- (1) Ces débetures sont garanties sans conditions par la Ville de Montréal quant à la valeur nominale, à l'intérêt et aux retraits pour fonds d'amortissement. Ces débetures sont montrées sur la base d'un dollar des Etats-Unis équivalant à un dollar canadien.
- (2) Ce montant réclamé de la Ville de Montréal représente les dépenses faites par la Commission au cours de l'année terminée le 30 novembre 1961.
- (3) Le déficit accumulé ne tient pas compte de salaires et bénéfices rétroactifs au montant de \$2,900,000. consentis par la Commission, subséquentement à la date du bilan, couvrant la période du 12 juillet 1964 au 30 avril 1965, dont \$1,500,000. s'applique à l'exercice du 1er décembre 1964 au 30 avril 1965.

COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTREAL*

BILAN

AU

30 AVRIL 1965

PASSIF - Voir Note (3)

EXIGIBILITES:

Comptes à payer et frais courus	\$2,596,854	
Intérêts courus sur débetures	370,400	
Versements au fonds d'amortissement échéant avant un an sur débetures 5-1/4%	315,000	
Provision pour réclamations en dommages	1,000,000	
Provision pour bénéfices en maladie accumulés	<u>480,942</u>	\$ 4,763,196
PROVISION pour billets non utilisés		500,000
DETTE OBLIGATAIRE - Voir note (1)		<u>46,934,000</u>
		\$52,197,196
DEFICIT ACCUMULE - Voir note (3)		679,918
		<u>\$51,517,278</u>

Approuvé pour la Commission.

L. L'Allier
Président

R. Marcel Lafaille
Commissaire

Montréal, 10 novembre 1965.

COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTREAL

ETAT DE LA DETTE OBLIGATAIRE AU 30 AVRIL 1965

	Autorisées et émises	Rachetées et annulées	Versements au fonds d'amortissement échéant avant un an	Solde
*Débentures à fonds d'amortissement				
4-1/4% échéant le 1er janvier 1973 (Remboursables au gré du détenteur soit en monnaie canadienne ou en monnaie des Etats-Unis)	\$18,000,000	\$ 8,190,000	-	\$ 9,810,000
3-3/4% échéant le 1er mai 1974 (Remboursables en monnaie canadienne)	27,000,000	12,150,000	-	14,850,000
4-3/8% échéant le 1er juillet 1976 (Remboursables en monnaie des Etats-Unis)	11,500,000	4,025,000	-	7,475,000
5-1/4% échéant le 15 mars 1977 (Remboursables en monnaie des Etats-Unis)	9,000,000	2,520,000	\$315,000	6,165,000
4-5/8% échéant le 15 février 1978 (Remboursables en monnaie des Etats-Unis)	<u>13,500,000</u>	<u>4,253,000</u>	<u>-</u>	<u>9,247,000</u>
	<u>\$79,000,000</u>	<u>\$31,138,000</u>	<u>\$315,000</u>	<u>\$47,547,000</u>
Moins: Valeur nominale des débentures achetées en anticipation du fonds d'amortissement:				
4-1/4% échéant le 1er janvier 1973			\$135,000	
3-3/4% échéant le 1er mai 1974			94,000	
4-3/8% échéant le 1er juillet 1976			366,000	
4-5/8% échéant le 15 février 1978			<u>18,000</u>	<u>613,000</u>
				<u>\$46,934,000</u>
				<u>Dette obligataire</u>

*Voir note (1) au bilan.

COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTREAL

ETAT DU DEFICIT ACCUMULE
POUR L'EXERCICE DE CINQ MOIS TERMINE LE 30 AVRIL 1965

Déficit accumulé au 30 novembre 1964		\$1,324,655
Ajouter:		
Prime sur débetures achetées pour fonds d'amortissement		<u>19,303</u>
		\$1,343,958
Déduire:		
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	\$646,762	
Bénéfice sur vente d'immobilisations	<u>17,278</u>	<u>664,040</u>
Déficit accumulé - 30 avril 1965		\$ 679,918
Voir note (3) au bilan		<u> </u>

COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTREAL

ETAT DES REVENUS ET DEPENSES
 POUR L'EXERCICE DE CINQ MOIS TERMINE LE 30 AVRIL 1965

REVENUS

Revenus de passagers		\$17,727,039	
Revenus divers y compris location d'autobus, publicité et loyers		<u>672,998</u>	\$18,400,037

DEPENSES

Frais d'exploitation	\$11,396,468		
Taxes	1,332,306		
Entretien	2,720,502		
Amortissement	<u>1,484,652</u>	\$16,933,928	
Intérêts sur débetures et dépenses	\$ 919,747		
Amortissement de l'escompte et dépenses sur débetures	<u>99,045</u>		
	\$ 1,018,792		
Moins: Revenu de placements	<u>199,445</u>	<u>819,347</u>	<u>17,753,275</u>
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice Voir note (3) au bilan			\$ <u><u>646,762</u></u>

COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTREAL

RAPPORT DES VERIFICATEURS

Nous avons examiné le bilan de la Commission de Transport de Montréal arrêté au 30 avril 1965, et les états des revenus et dépenses et du déficit accumulé pour l'exercice terminé à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des livres et pièces comptables et autres preuves à l'appui que nous avons considérés nécessaires dans les circonstances.

Nous sommes d'avis que le bilan ci-annexé et les états des revenus et dépenses et du déficit accumulé présentent équitablement la situation financière de la Commission au 30 avril 1965, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Courtois, Frédette, Charette & Cie.
Comptables agréés.

Montréal, 10 novembre 1965.

S T A T I S T I Q U E S

COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTREAL

<u>Exercice terminé le</u>		<u>Passagers payants</u>	<u>Recettes Passagers</u>
30 novembre	1951 *	165,554,244	\$13,154,986
"	1952	368,394,827	30,093,012
"	1953	342,893,777	32,187,264
"	1954	327,515,022	30,660,691
"	1955	316,442,441	29,635,901
"	1956	295,442,624	34,301,695
"	1957	292,908,434	33,969,778
"	1958	285,818,614	34,882,830
"	1959	280,495,114	38,761,740
"	1960	284,522,820	38,973,789
"	1961	281,859,091	38,221,042
"	1962	282,566,340	38,020,514
"	1963	279,085,950	37,654,601
"	1964	285,023,167	38,474,505
30 avril	1965 **	124,734,432	17,727,039

* exercice du 16 juin au 30 novembre 1951 seulement.

** exercice du 1er décembre 1964 au 30 avril 1965 seulement.

NOMBRE DE MILLES PARCOURUS

<u>Exercice terminé le</u>	<u>Tramways</u>		<u>Autobus</u>		<u>Trolleybus</u>		<u>Total</u>	
	<u>Nombre</u>	<u>% du total</u>	<u>Nombre</u>	<u>% du total</u>	<u>Nombre</u>	<u>% du total</u>		
30 novembre	1951 *	14,140,735	60%	8,195,520	95%	1,276,139	5%	23,612,394
"	1952	30,265,378	57%	19,462,565	37%	3,013,930	6%	52,741,873
"	1953	25,377,895	49%	22,507,735	44%	3,474,139	7%	51,359,769
"	1954	21,910,406	44%	24,988,379	50%	3,285,900	6%	50,184,685
"	1955	19,582,368	40%	26,567,102	54%	3,123,356	6%	49,272,826
"	1956	16,208,684	33%	30,069,637	61%	2,958,580	6%	49,236,901
"	1957	10,877,029	22%	35,161,922	72%	2,726,113	6%	48,765,064
"	1958	6,243,176	13%	38,773,279	82%	2,177,723	5%	47,194,178
"	1959	1,818,877	4%	43,223,217	91%	2,186,971	5%	47,229,065
"	1960	-	-	45,469,692	96%	2,109,040	4%	47,578,732
"	1961	-	-	45,274,129	96%	1,871,161	4%	47,145,290
"	1962	-	-	45,527,334	96%	1,958,750	4%	47,486,084
"	1963	-	-	45,221,756	96%	1,989,823	4%	47,211,579
"	1964	-	-	46,414,831	96%	1,788,327	4%	48,203,158
30 avril	1965 **	-	-	19,969,085	96%	869,602	4%	20,838,687

* exercice du 16 juin au 30 novembre 1951 seulement.

** exercice du 1er décembre 1964 au 30 avril 1965 seulement.

NOMBRE DE VEHICULES

	<u>Tramways</u>		<u>Autobus</u>		<u>Trolleybus</u>		<u>Total</u>
	<u>Nombre</u>	<u>% du total</u>	<u>Nombre</u>	<u>% du total</u>	<u>Nombre</u>	<u>% du total</u>	
Au 16 juin 1951	939	61%	522	34%	82	5%	1543
Au 30 nov. 1951	939	60%	555	35%	80	5%	1574
Au 30 nov. 1952	892	53%	678	41%	105	6%	1675
Au 30 nov. 1953	819	49%	766	45%	105	6%	1690
Au 30 nov. 1954	789	48%	764	46%	105	6%	1658
Au 30 nov. 1955	690	40%	931	54%	105	6%	1726
Au 30 nov. 1956	507	28%	1171	66%	105	6%	1783
Au 30 nov. 1957	314	17%	1457	78%	105	5%	1876
Au 30 nov. 1958	144	8%	1670	87%	105	5%	1919
Au 30 nov. 1959	-	-	1830	95%	105	5%	1935
Au 30 nov. 1960	-	-	1847	95%	105	5%	1952
Au 30 nov. 1961	-	-	1904	95%	105	5%	2009
Au 30 nov. 1962	-	-	1897	95%	105	5%	2002
Au 30 nov. 1963	-	-	1896	95%	105	5%	2001
Au 30 nov. 1964	-	-	1896	95%	105	5%	2001
Au 30 avr. 1965	-	-	1896	95%	105	5%	2001

LONGUEUR DES RUES UTILISEES PAR LES
VEHICULES DE LA COMMISSION

Au 16 juin 1951	238.94 milles
Au 30 nov. 1951	241.24 "
Au 30 nov. 1952	249.51 "
Au 30 nov. 1953	253.35 "
Au 30 nov. 1954	265.99 "
Au 30 nov. 1955	283.74 "
Au 30 nov. 1956	295.72 "
Au 30 nov. 1957	306.84 "
Au 30 nov. 1958	309.30 "
Au 30 nov. 1959	342.20 "
Au 30 nov. 1960	355.30 "
Au 30 nov. 1961	379.74 "
Au 30 nov. 1962	388.14 "
Au 30 nov. 1963	402.63 "
Au 30 nov. 1964	414.47 "
Au 30 avr. 1965	417.49 "

CONSOMMATION DU 1er DECEMBRE 1964
AU 30 AVRIL 1965

Electricité	7,860,620	K. W. hres
Gazoline	366,574	gallons
Huile diesel	3,723,102	gallons

Superficie desservie au 30 avril 1965	106	milles carrés
Population des villes desservies au 30 avril 1965	1,737,000	approx.

DISTRIBUTION DES DÉPENSES D'OPÉRATIONS DE L'EXERCICE FINANCIER

du 1^{er} décembre 1964 au 30 avril 1965

TOTAL: \$ 17,753,275

SALAIRES
ET
BÉNÉFICES
AUX EMPLOYÉS



MATÉRIEL
ET
SERVICES



AMORTISSEMENT



INTÉRÊTS



TAXES



\$ 11,583,685

2,533,285

1,484,652

819,347

1,332,306

65 $\frac{1}{4}$ %

14 $\frac{1}{4}$ %

8 $\frac{1}{2}$ %

4 $\frac{1}{2}$ %

7 $\frac{1}{2}$ %

